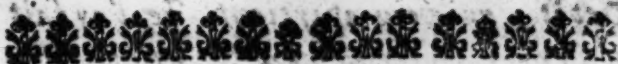
LETTRE
DE MONSIEUR
DE LA
VALLETTE,
CY-DEVANT CURE'
Dans le Diocese de BLOIS,

POUR
Servir de Réponse à la Lettre de Monsieur l'Evêque de BLOIS, *& à Messieurs de son Clergé, sur son changement de Religion.*



A LONDRES,
Pour D. DU CHEMIN, Marchand Libraire, au Sacrifice d'Abraham, vis-à-vis *Somerset-House*, dans le *Strand*, 1700.



LETTRE

De Monsieur l'Evêque de BLOIS, à Monsieur de la VALLETTE, touchant son changement de Religion.



'AY été étrangement surpris, Monsieur, d'aprendre que vous étes arrivé à Londres, & que vous étes tout prêt a'y abjurer vôtre Religion. Est-il possible, que Dieu vous ait aveuglé jusques à ce point? Non! je ne le saurois croire. Et je suis persuadé aisement, que c'est par ennuy ou par dégoût, que vous avez fait cette fausse démarche, dont je ne doute point que vous ne vous repentiez, n'ayant eu aucune raison valable, pour le faire. Si cela est, vous pouvez à coup seur revenir, je vous donneray un Benefice plus considerable que le vôtre; & j'espere que vous serez content de ce que je feray pour vous. On m'a mis entre les mains un

Depôt, qui vous apartient. Je l'ay fait conſerver ſoigneuſement, & il vous ſera rendu. Que ſi au contraire, le Seigneur vous endurcit le cœur, & que vous perſiſtiez à vouloir demeurer dans l'erreur, & vous faire Huguenot, je ne répond point des malheurs infinies qui vous accableront; & j'eſpere que Dieu permettra, que vous manquiez de tout & même de pain, afin que cela vous oblige à revenir dans le Sein de l'Egliſe, que vous avez quité ſans raiſon: Mais prenez garde qu'il ne vous faſſe pas cette grace, & qu'il ne vous frape auparavant de mort ſubite. Je le prie par les entrailles de ſa miſericorde, de vous ouvrir les yeux, pour vous faire connoître l'état déplorable où vous étes. C'eſt la grace que je luy demande pour vous, ne ceſſant de le prier qu'il vous touche le cœur, étant ſincerement,

A Paris ce 1. Aouſt 1700.

Vôtre très-affectioné
Serviteur,

DAVID NICOLAS,
Evêque de Blois.

LETTRE



LETTRE
DE MONSIEUR
DELAVALLETTE,
CY-DEVANT CURÉ
Dans le Diocese de BLOIS.
A MESSIEURS
Du CLERGÉ de BLOIS,
Sur son changement de Religion.

MESSIEURS,

Mes Très-chers Freres en Jesus Christ.

IL est temps de satisfaire à la juste curiosité que vous avez, de savoir les raisons qui m'ont porté à quitter la France, à abandonner mes parens & mes am s

qui m'aimoient tendrement. Et enfin un Benefice assez considerable, dans, lequel je vivois agreablement, pour venir dans un Païs étranger, vivre avec des personnes qui se sont dépoüillez volontairement de leurs biens, & qui n'ont point de plus grand plaisir au monde, que celuy d'avoir renoncé genereusement pour Dieu & pour leur consience, à toutes les douceurs, & à toutes les satisfactions de la vie. Je ne m'amuseray pas icy à répondre aux offres obligeans que me fait Monsieur vôtre Evêque, dans la Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, ni aux ménaces foudroyantes qu'il me fait de la part de Dieu., si je ne retourne dans le Sein de son Eglise. Il sait ce que je luy ay répondu la dessus. Je me contenteray seulement de vous aprendre, les veritables Motifs qui m'ont obligez de quitter la Religion Romaine, pour embrasser la Religion Reformée, & de vous asseurer avec toute la sincerité de mon cœur ; que ce n'est, n'y par ennuy, n'y par inconstance,

constance, n'y par aucun chagrin que je me suis separé de vous, & que j'ay quitté un si grand nombre d'amis que j'avois dans vôtre Province, ausquels j'étois uny par une solide & sincerité amitié; Mais par un desir ardent de faire mon salut; car aprés un examen, désinterssé, aprés avoir lû avec attention, tout ce qu'il y a de plus excellens Livres de Controverses de Messieurs Daillé, Claude, Nicole, & Arnaud. Lors que je travaillois aux Missions de la Ville de Mer, je reconnus avec la derniere évidence, que le veritable Christianisme étoit renfermé dans la seule Eglise Reformée, & que l'Eglise Romaine avoit alteré la pureté de sa Foy, par un grand nombre d'erreurs & de superstitions, dont elle étoit remplie. De sorte que ne pouvant plus tenir contre la verité, qui parloit efficacement à mon cœur depuis quelques années, en faveur de l'Eglise Reformée, je pris la resolution de l'embrasser au plûtôt, & de tout risquer pour obeïr à la voix de

l'Eternel, qui parloit fortement au fond de mon cœur, & qui me disoit par la bouche de Saint Jean dans son Apocalipse, chapire 19. verset 4. *Sortez de Babylon mon Peuple, afin que vous ne soyez participans de ses pechez, & que vous ne receviez point de ses playes*; ces pechez se sont entre suivis jusqu'au Ciel, *& Dieu a eu souvenance de ses iniquitez.* Et dans la 2. aux Corrinthiens, chap. 6. verset 17, & 18. *sortez du milieu d'eux & vous en separez*, dit le Seigneur, *& ne touchez à chose aucune souilés, & je vous recevray, & je vous seray pour Pere, & vous me serez pour Fils*, dit le Seigneur tout-Puissant.

Je say bien, Messieurs, que vos Principes sont fort oposez à ces paroles de l'Eternel, puis que vous soutenez que quand même l'Eglise Romaine seroit Heritique ou Idolatre, il n'est jamais permis de s'en separer pour quelque pretexte que ce soit. Mais il est facile de répondre à cette objection, en disant, qu'on ne peut

demeurer

demeurer uny avec une Societé qui oblige à faire profeſſion d'erreurs fondamentales, contre la Foy, & à pratiquer des cultes ſacrileges & idolatres. Or l'Egliſe Romaine oblige à faire profeſſion de diverſes erreurs fondamentales, & à pratiquer pluſieurs cultes ſacrileges & idolatres, comme l'adoration de l'Hoſtie, & quantité d'autres, & par conſequent on ne peut demeurer dans ſa Communion; & tous ceux qui ſont d'entre vous auſſi perſuadez que je le ſuis, de l'impieté de ſes cultes, (car il y en a, & j'en connois,) ſont obligez en conſcience, de s'en ſeparer, d'une ſeparation poſitive, & non pas d'une ſeparation negative, comme nous l'a tant de fois inſinüé Monſieur vôtre Evéque, laquelle ſeparation, diſoit-il, ne conſiſte qu'à s'abſtenir de la pratique de ſes Doctrines que l'on ne croit pas, aller à la Meſſe, & croire ce qu'il vous plaira.

Vous ſavez, Meſſieurs, que cette diſtinction vous paroiſſoit la plus accommodante du monde, & qu'elle

étoit

étoit du goût de la meilleure partie de ceux qui assistoient à nos conferences, parce qu'ils regardoient, quelques éclairez qu'ils fussent d'ailleurs sur la Religion, comme une difficulté insurmontable, de quitter leurs biens, leurs Benefices, leurs dignitez, dans la Cathedrale, leurs amis & leur Patrie, pour s'exposer à manquer de tout, & à mourir de faim, dans les Païs Etrangers; mais c'est une illusion grossiere, & il faut que la conscience soit bien aveuglée par l'ignorance; ou extraordinairement endurcie par la malice, par les passions, pour tomber dans de telles illusions, qui n'ont point d'autre principe, que l'amour propre. Ainsi, Messieurs, il faut que vous tombiez necessairement d'accord avec moy, que quand on est pleinement convaincû de la fausseté des Dogmes qui sont enseignez dans l'Eglise Romaine, de l'Idolatrie qu'elle a introduit dans le culte Divin, & de la Tyrannie du Gouvernement qu'elle exerce. On est absolument obligé d'en

d'en ſortir, pour pouvoir ailleurs ſervir Dieu purement & avec liberté ; ou ſi l'on demeure, ſoit par apprehenſion de mourir de faim en ce Païs, ſoit par quelqu'autres conſiderations humaines, on doit être dans la diſpoſition de rendre, aux dépens même de ſon ſang, un fidele témoignage à la verité, & de ſe ſeparer par là, de toutes les abominations, & de tout le culte ſuperſtitieux de la fauſſe Egliſe. Car quand on reſte dans l'Egliſe Romaine, c'eſt, ou dans le deſſein d'adherer de bonne foy à ſes Dogmes & à ſon Culte, ou de faire ſeulement ſemblant d'y adherer. Si l'on choiſit le premier de ces partis, on ſe rend dès là coupable d'une deſtable idolatrie ; & ſi l'on prend le ſecond, on agît contre ſa conſcience, & l'on tombe manifeſtement dans une hipocriſie criminelle, qui ſont l'un & l'autre des pechez énormes, & abſolument incompatibles avec le ſalut. D'où je laiſſe à juger à tous ceux qui ont de la pieté, & du bon ſens,

s'il

s'il y a à balancer dans le choix qu'on doit faire, ou de se rendre à la solicitation du monde, quelques avantageuses que soient les promesses qu'il nous peut faire, comme sont celles que me fait Monsieur vôtre Evêque, ou, de demeurer ferme dans la profession de la verité, de quelques souffrances qu'elle soit accompagnée ; en dût-il même couter la vie, puis qu'en agissant autrement, c'est agir contre sa conscience & se rendre coupable de cette terrible faute de laquelle parle Jesus Christ, quand il dit, dans Saint Matthieu 10. verset 33. *Qui me reni devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Pere qui est aux Cieux.*

Mais avant que de toucher les erreurs capitales qui se sont glissés dans vôtre Eglises, souffrez, Messieurs que je vous dise un mot de celui qu'elle reconnoît pour son Chef, voyons à quel titre vous le regardez comme Vicaire de Jesus Christ, le Successeur legitime de Saint Pierre

Voyons

Voyons, dis je, quel raport, & quelle conformité il y a, entre la vie que ce Divin Sauveur & ses Apôtres ont menez pendant qu'ils étoient sur la terre, & celle que nous voyons mener à ceux que vous dites être ses successeurs. Jesus Christ disoit à ses Apôtres, *Mon Regne n'est pas de ce monde, c'est aux Rois de la terre à dominer les Nations*; Mais le Pape dit, Je suis Maître & Souverain de plusieurs Etats florissans, & j'ay le pouvoir de déposer les Rois, de mettre leurs Royaumes en interdit, de dispenser leurs Sujets du serment de fidelité; d'exposer même leurs sacrées personnes à des Parricides, dont nous n'avons des exemples que trop sensibles. Jesus Christ disoit, *Le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête*, le Pape dit, J'ay des apartemens magnifiques, des Palais superbes, des Villes & des Citadelles bien munies, & toute la terre redoute ma puissance. Jesus Christ lavoit les pieds de ses Apôtres, & leur disoit, *Qu'il étoit venu, non pour être servi,*

 mais

mais pour servir les autres. Les Papes au contraire ont un très-grand nombre d'Officiers pour les servir, se font baiser les pieds par les Rois & par leurs Ambassadeurs, se font poser sur l'Autel, afin d'y être adorez de tous les Cardinaux; & par un renversement de conduite épouvantable, ils ont fait decider dans le Concile de Latran, Section 3. & 10. que le Pape doit être adoré de tous les Peuples, & qu'il est très semblable à Dieu; c'est pour cela qu'il se fait apeller le très-Saint Pere, qui est un attribut de Dieu, incommunicable à la créature. Enfin, leur aveuglement va jusqu'à se croire infaillibles, fondés sur ces paroles de Jesus Christ à Saint Pierre, *Tu est Pierre, & sur cette Pierre j'édifiray mon Eglise.* Ne faudroit-il pas avoir perdu la raison, pour se persuader que Dieu a étably à Rome, un homme, le plus souvent sans naissance & sans Lettres, pour conduire toute l'Eglise, avec une pleine authorité, pour damner, pour sauver, pour

pour juger de tous les differens, pour prononcer ſans apel, pour excommunier les Souverains, pour interdire les Etats; enfin pour être infaillible contre ces paroles de Jeſus Chriſt même, qui dit expreſſement en Saint Matthieu, *Ne ſoyez pas apellez Maître, car un ſeul eſt vòtre Maître, & vous étes tous freres.* Et en Saint Luc 22. verſet 25. touchant la conteſtation qu'il y eut entre ſes Diſciples, ſavoir lequel d'entr'eux ſeroit eſtimé le plus grand, *Les Rois des Nations les maitriſſent*, leur dit-il, *mais il n'en ſera pas ainſi de vous, mais que le plus grand d'entre vous ſoit comme le moindre, & celuy qui gouverne, comme celuy qui ſert.* Deplus, ne voyons nous pas que Saint Pierre, dont les Papes ſe diſent les Succeſſeurs, bien loin de ſe croire le Maître des autres, leur obeït avec ſoumiſſion. Car il eſt dit, ou 8. chapitre des Actes verſet 14. *que les Apôtres ayant apris que la ville de Samarie avoit reçû la parole, ils y envoyerent Pierre & Jean.* Cela ne vous paroitroit-il

 pas

pas bien étrange, si Monsieur vôtre Evêque entreprenoit d'envoyer le Pape Prêcher l'Evangile ; rien cependant n'est plus conforme à la Sainte Ecriture.

Quoy ! est-il donc possible, Messieurs, que vous puissiez vous persuader, que des Papes qui sont ordinairement élûs par des brigues infames, soient infaillibles, des Papes, dis-je, libertins, impies, incestueux, adulteres, fourbes, hypocrites, empoisonneurs, sacrileges, sorciers, homicides, & qui ont été punis par le feu du Ciel, comme nous le voyons dans les Annalles Ecclesiastiques. De plus, l'Histoire de tous les Siécles ne nous aprend-t-elle pas que jamais les Papes n'ont été reconnus pour infaillibles dans l'Eglise ? Saint Paul ne reprend-il pas Saint Pierre, & ne luy resista t-il pas en face, de ce qu'il faisoit Judaïser les Gentils ? Les Evêques d'Asie & de France n'ont-ils pas méprisé les Decrets du Pape Victor, sur la celebration du jour de Pâques ? Saint Cyprien, qui vouloit qu'on Rebatisât

bâtiſât les Heretiques, ne reſiſta-t-il pas juſqu'à la mort au Pape Etienne, & ne ſe ſépara-t-il pas de Communion avec luy? Libere ne ſigna-t-il pas l'impieté Ariene? Honorius ne ſe declara-t-il pas pour les Monetelites? Enfin, le Concile de Conſtance ne prononca-t-il pas contre leur prétendüe infaillibilité, en déposant les trois Papes, ſavoir Gregoire 12. Benoît 23. & Jean 23? Mais ſans aller chercher ſi loin, n'avons nous pas vû que l'Aſſemblée du Clergé de France, tenüe en 1682. declara hautement le Pape Innocent XI. déchû des prétentions d'infaillibilité, & d'inreformabilité dans ſes jugemens, de pouvoir direct ou indirect ſur le temporel des Rois? Ce qui fut agreé & approuvé ſolemnellement par le Parlement, & par toutes les Compagnies, tant Eccleſiaſtiques que Civiles. Cependant par la plus grande de toutes les lachetez, Meſſieurs les Evêques, afin d'avoir leurs Bulles à Rome, qu'on leurs refuſoit, ſignerent le contraire de ce qui avoit été

 decide

decidé dans cette Assemblée. Vous voyez par là, l'étrange oposition qu'il y a entre ces Papes & les Apôtres, & combien les Papes sont faillibles. Je vous dirois encore que l'on voit regner le même esprit d'orgüeil, d'avarice & de domination, dans Messieurs les Cardinaux, les Evêques & les Abez. Si je n'aprehendois de blesser le respect dû à Monsieur vôtre Evêque, qui est l'homme du monde le plus sensible, & qui pardonne le moins.

A l'égard de l'infaillibilité de l'Eglise & des Conciles, vous savez aussi bien que moy, Messieurs, qu'il n'en est fait aucune mention dans l'Ecriture Sainte. Elle dit seulement dans la premiere à Timothée, chap. 3. verset 5. *Que l'Eglise est la colomne & l'apuy de la verité, parce qu'elle est la fidelle depositaire de la parole de Dieu qui est infaillible.* Elle a été plus de 300. ans sans aucun Concile, elle s'en est passée pendant tout ce tems là, pourquoy donc ne pourroit-t-elle pas subsister & demeurer pure sans les Conciles, qui n'ont

été

été convoquez que par occasion ? C'eſt donc une erreur groſſiere de ſe perſuader, qu'après que l'Egliſe ou un Concile General, a une fois decidé quelque article, il ne ſoit plus permis de l'examiner, & qu'il faille acquiſſer à ſes deciſions, puis qu'il eſt aiſé de juſtifier par l'Hiſtoire, que les Conciles ont errez en pluſieurs points eſſentiels, & qu'ils ſe contrediſent les uns les autres, comme vous le voyez aiſement dans le 2. volume des Conciles du Pere l'Abe, où vous remarquerez d'un clain d'œil, que les Conciles de Rimeni & de Selucie ſous l'Empereur Conſtance, confirmerent l'Arianiſme. Et le ſecond Concile d'Epheſe ſous Theodoſe le Jeune, aprouva hautement l'Hereſie d'Eutichés. Que le 2. Concile de Nice établit le culte des Images; & que les Conciles de Conſtantinople & de Francfort le renverſerent. Enfin que les Conciles de Conſtance & de Bâle, éleverent les Conciles au deſſus du Pape. Et les Conciles de Latran & de Trente, élevent le Pape au deſ-

ſus

fus des Conciles. Vous y voyez encore une infinité d'autres erreurs, & contradictions. En faut-il davantage, Messieurs, pour vous convaincre, que n'y les Papes, n'y l'Eglise, n'y les Conciles même, ne sont pas infaillibles. Et pour détruire vôtre principe que vous regardez comme un article de foy, qui est que l'Eglise Romaine ne peut errer; & qu'elle est infaillible dans toutes ces decisions. Ce qui est une erreur monstreuse.

Il n'y a donc que Dieu seul, Messieurs, qui soit infaillible; il n'y a que sa Divine Parole qui doit avoir encore aujourd'huy autant de force, & sur nos cœurs, & sur nos esprits, que si l'Eternel nous parloit du Ciel par la bouche de son Fils Jesus Christ & de ses Apôtres. Il est vray que pour être pleinement convaincu de la Divinité de l'Ecriture, nous avons besoin de l'operation du Saint Esprit, qui agît dans nos ames, & qui nous donne la grace de démêler la Parole de Dieu, d'avec celle des hommes, suivant la promesse que l'Eternel fait

à

à ceux qui le craignent, lors qu'il leur dit dans son Evangile selon S. Jean, chapitre 7. vers. 17. *Si quelqu'un veut faire sa volonté, il connoitra de la Doctrine*, savoir si elle est de Dieu, *ou si je parle de par moy même.* Et dans le 6. chapitre verset 68. *Seigneur à qui irons nous, tu as les paroles de la vie éternelle.* Ainsi l'Ecriture Sainte ayant été divinement inspirée, comme vous n'en pouvez pas douter, on ne peut l'accuser d'imperfection, sans outrager l'esprit de Dieu qui en est autheur. Et en effet, elle est propre pour instruire, pour convaincre, pour corriger & pour former à la justice, afin que l'homme de Dieu soit accomply & parfaitement instruit à toute bonne œuvre. De plus, l'Apôtre Saint Paul ne nous enseigne-t-il pas dans sa premiere aux Galates, chapitre 8. & 10. *Que n'y les hommes, n'y les Anges ne doivent Evangeliser au de là de ce qu'elle contient, & qu'on ne doit jamais entreprendre d'y rien ajouter, ni retrancher. Que c'est selon cette parole*

parole, & non selon les Traditions des hommes, que Dieu veut être servy. Que c'est sur elle seule que Jesus Christ proteste que nous serons jugez, en S. Jean 12. vers. 48. Ainsi devons nous rejetter toutes Traditions qui ne sont pas conformes à l'Ecriture Sainte, qui nous a été donnée pour être un flambeau à nos pieds, & une lumiere à nôtre voye, & dans laquelle les choses qui son necessaires pour le salut, & pour la conversion du pecheur sont enseignées. C'est pour cette raison qu'il est dit dans les Proverbes, chapitre 6. vers. 23. *Que le commandement est une lampe, & l'enseignement une lumiere, & les reprehensions propres à instruire.* Pourquoy donc, Messieurs, privez vous vos Peuples de tant de precieux biens qu'ils pouroient retirer de la lecture de l'Ecriture Sainte que vous leurs deffendez ? Faut-il s'étonner s'ils sont ignorans dans la Religion, puis que vous leurs dérobez la lumiere de cette Sainte Parole, en la tenant couverte du voile d'une langue in-

connüe

connüe, lors même que vous la lisez dans vos Eglises? Pourquoy, au lieu de cette Manne Celeste, les repaissez vous d'une infinité de passages des Peres, que des hommes sujets à l'erreur ont inventez? Ne savez vous pas avec quelle indignation Dieu parle sur ce sujet, par la bouche de son Prophete Jeremie chap. 23. vers. 28. & 29. *Quelle convenance y a-t-il de la paille avec le froment, ma parole n'est-t-elle pas toute ainsi qu'un feu*, dit l'Eternel, *& comme un marteau qui brise la pierre, ou le cœur de l'homme, qui est quelquefois aussi dur que la pierre?* Mais les doctrines humaines ont-t-elles cette efficace ou cette vertu? Pourquoy donc faites vous concevoir un certain dégoût à vos peuples pour cette Divine Parole, en disant quelle est dangereuse pour les simples, & que les Chrêtiens ne doivent pas la lire, ni la mediter. Quelle étrange illusion, & quel horrible blasphème contre le Saint Esprit, qui nous dit expressément dans Saint Matthieu chapitre

chapitre 11. verset 25. *Je te rend grace, ô Pere, Seigneur du Ciel & de la Terre, de ce que tu as caché ces choses aux sages & aux entendus, & de ce que tu les as revelé aux petits enfans?* Et en effet, ne sont-ce pas ces Sages & ces Savans, qui d'ordinaire presumants trop de leurs lumieres, sont les autheurs des Erreurs & des Heresies? N'aprehendez-vous pas l'anatheme que Jesus Christ prononce contre les Docteurs Juifs, en S. Matthieu 23. vers. 2. *Malheur à vous Scribes & Pharisiens, Hypocrites, qui fermez le Royaume des Cieux au devant des hommes, car vous n'y entrerez point vous même, & vous ne souffrez point que ceux qui y enrent, y entrent?* En un mot, n'est-t-il pas évident, que vous ne cachez cette divine lumiere, que pour éviter que l'on ne reconnoisse que vôtre Religion n'est pas bonne? *Tout homme*, dit l'Eternel, en S. Jean 3. vers. 20. *qui fait des choses mauvaises, hait la lumiere, & il ne vient point à la lumiere, de peur que ses œuvres ne*

soient

soient condannez. Ainsi toute Tradition contraire à la Parole de Dieu écrite, est une imposture, qui ne doit jamais l'emporter sur la verité, puis que nous devons tenir pour anathême, selon S. Paul aux Galates, 2. vers. 28. *Qui que se soit qui nous annonce un Evangile different de celuy de Jesus Christ.*

Mais pour achever de vous convaincre, que vôtre Religion est remplie d'erreurs, je me contenteray seulement de parcourir quelques Dogmes essentiels qui sont cause de ma separation d'avec vous, & qui sont les principaux Motifs de ma Conversion; & de vous dire sans aucun deguisement, que depuis plusieurs années, j'ay toûjours douté de la presence réelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie; & qu'après avoir examiné les raisons de part & d'autre, j'ay été persuadé dans mon cœur, que Jesus Christ n'y étoit point réellement present, & que toute la réalité qu'il y a dans ce Sacrement, n'est qu'une réalité de presence spirituelle, à l'ame

de ceux qui ont la foy, tellement que ces paroles de l'institution du Sacrement, *Cecy est mon corps qui est donné pour vous, cecy est mon sang qui est repandu pour vous*, ne peuvent pas être entenduës d'une presence de corps grossiere & charnelle, mais d'une presence mistique & Sacramentale; car Jesus Christ explique nettement luy même ce qu'il entend par manger sa chair & boire son sang, lors qu'il dit en Saint Jean chap. 6. *Je suis le Pain de vie, qui vient à moy il n'aura point de faim, & qui croit en moy n'aura point de soif.* Par où il est évident, que venir à Jesus Christ & croire en luy, signifient autant que manger sa chair & boire son sang; par ce que si ses deux dernieres expressions signifient qu'en mangeant on apaise sa faim, & qu'en beuvant on apaise sa soif, on fait la même chose en allant à Jesus Christ, & en croyant en luy. De là, il est aisé de voir, que le pain & le vin, qui selon Saint Paul, sont les élemens de l'Eucharistie, ne sont quand à leurs

leurs ſubſtance, ni changez, ni anneantis. Il apelle poſitivement aux Corinth. 20. verſ. 16. *le pain Eucharistique, la Communion du Corps de Christ*; parce que dans l'Ecriture, c'eſt la coûtume de l'eſprit de Dieu, de donner aux ſignes, les noms des choſes qu'ils repreſentent, ni ayant point de termes dens l'Hebreux, qui eſt la Langue dont Jeſus Chriſt ſe ſervit dans l'inſtitution de ce Sacrement, pour dire repreſenter. Ce qui eſt cauſe que pour nous faire entendre qu'une choſe en repreſente une autre, elle dit, que cette choſe eſt, ce dont elle n'eſt que la repreſentation. Et comme dit S. Auguſtin dans ſon Epître à Boniface, c'eſt la coûtume, que dans les Sacremens, le ſigne prend le nom de la choſe ſignifiée. De ſorte que Dieu a honoré les ſignes qui ſe voyoient, du nom de ſon corps & de ſon ſang; non en changeant la Nature, dit ce Pere, mais en ajoûtant la Grace à la Nature. Ne ſait-on pas que la Pâque eſt apellée un Paſſage, & la Circonciſion, l'Alliance de Dieu. Et

 enfin;

enfin, que le Seigneur parlant de la Coupe, l'apelle en Saint Luc 22 vers. 20, *Le Nouveau Testament en son Sang*, parce que le vin qu'il donnoit à ses Disciples, étoit une figure & une representation du sang qu'il devoit répandre, pour Séeller & pour confirmer la Nouvelle Alliance: Il est donc évident, que lors que Jesus Christ apelle le pain rompu, son corps rompu, & le vin versé, son son sang répandu, il ne veut dire autre chose, si ce n'est que ce pain rompu, represente son corps rompu & Crucifié, & que ce vin versé, represente son sang répandu pour nôtre Salut. Mais afin qu'il ne vous reste plus aucune difficulté, je vous prie, Messieurs, de remarquer, que si ces paroles, *que si vous ne mangez ma chair, & si vous ne beuvez mon sang; ma chair est vrayement une viande, & mon sang vrayement un breuvage*, doivent être prises à la lettre. Nôtre Seigneur souffriroit réellement la mort par cette réelle separation de son sang d'avec sa chair,
&

& beaucoup plus encore, lors que nous mangerions réellement sa chair & que nous boirions réellement son sang. Ainsi suivant les Divines Ecritures, le pain & le vin aprés les paroles de l'institution, ne sont que les Symboles du corps & du sang de nôtre Seigneur, lequel nous recevons neanmoins réellement par la foy, selon ses belles paroles de Saint Augustin, *croyez & vous avez mangé.*

Mais ce qui ma fait une peine trés-sensible dans vôtre Communion, & ce qui n'a pas peu contribüer à me faire connoître la verité, c'est de voir que vous ayez osez retrancher le Calice au Peuple Chrêtien, qui luy avoit été accordé pendant quatorze cens ans, comme il se pratique encore dans les Eglises Grecques, Moscovites, Harmenienes, Ethiopiennes, & dans toutes les Eglises Reformez. Cependant les Conciles de Constance, & de Trente, par un attentat innouï, prononcent dans leurs Decrets, dont voicy les paroles. *Encore que Christ aye institué le Sacre-*

 ment

ment sous les deux especes, que la Primitive Eglise l'ait insi pratiqué, neanmoins la coûtume contraire doit servir de Loy. A-t-on jamais vû, Messieurs, une entreprise plus temeraire & plus audacieuse? Quoy! nôtre Seigneur en instituant cette Sainte Coupe nous dit, *Faites cecy toutes les fois que vous en boirez en commemoration de moy.* Nous sommes donc obligez d'en boire tous, afin de faire la commemoration de sa mort. Cependant vous ne voulez pas dans vôtre Communion, que tous ceux qui doivent faire cette Sainte Commemoration, boivent de cette Coupe Sacrée, quoy que Jesus Christ en instituant la Sainte Cene, ait donné le Calice à tous ceux qu'il reçût à ce Sacrement, comme les Evangelistes, & Saint Paul, nous le font fort bien remarquer. Ne me dites donc pas, Messieurs, comme Monsieur vôtre Evêque nous le faisoit dire, que les seuls Prêtres ont droit de prendre les deux especes, par ce qu'ils ont succedé aux Apôtres, qui ont pris le pain & le vin à

la Sainte Cene; non en qualité de Laïques, mais en qualité de Prêtres. Cette réponse n'est pas recevable, puis qu'elle est contraire aux paroles de l'Evangile, où il est dit expressément en Saint Matth. 26. vers. 27. *Puis ayant pris la Coupe & rendu graces, il la leurs bailla, disant, beuvez en tous.* Et nous voyons que S. Paul n'exclud personne, lors qu'il dit en termes formels, *Que chacun s'éprouve soy-même, & qu'ensuite il mange de ce pain & boive de cette coupe.* Ce grand Apôtre parle à un très-grand nombre de Fideles, qu'il exhorte à participer tous au Symbole du pain & du vin, après une sincere épreuve d'eux même. Il ne fait donc aucune distinction, ni de Prêtre, ni de Laïque, ni aucune division du pain d'avec le vin; & c'est un abus, & une erreur toute des plus grossieres, d'en chercher où Jesus Christ & ses Apôtres n'en ont point mis. De plus vous savez qu'on refuse la Coupe à vos Prêtres mêmes lors qu'ils Communient sans Celebrer.

brer. Mais dites plûtôt, Meſſieurs, que vous avez honte d'avoüer, que vôtre Egliſe & vos deux fameux Conciles de Conſtance & de Trente, ſont tombez dans l'erreur; car ce n'eſt pas une choſe de petite conſequence, de faire paſſer pour un Sacrement Divin, un qui n'eſt que d'une inſtitution purement humaine, dont on a retranché une partie, & auquel par conſequent Dieu n'a pas promis d'attacher l'efficace de ſa grace.

Mais vous n'en demeurez pas encore là, Meſſieurs, vous pouſſez vos erreurs plus loin. Car à l'égard des cinq autres Sacremens que vous avez ajoûtez au Baptême & à la Sainte Cene, ne ſommes nous pas mille fois convenus enſemble, qu'ils n'étoient que d'inſtitution humaine, agréablement inventez pour augmenter le revenu de nos Benefices, & dont l'Ecriture Sainte ne fait aucune mention? Et quand au Sacrifice de la Meſſe, qui eſt une ſuite de la Réalité & de la Tranſubſtantiation, c'eſt un égarement de le chercher dans l'Ancien

cien Teſtament, qui ne parle que des ceremonies & du culte de l'Ancienne Religion. On y trouve bien le Sacrifice de Melchiſedech, qui offrit du pain & du vin ; mais bien loin de favoriſer celuy de la Meſſe, il le détruit abſolumēt, puis que Melchiſedec n'a eu ni commencement de jours, ni fin de vie, ni aucun ſucceſſeur dans ſa charge de Sacrificateur. Que ſi vous le cherchez dans le Nouveau Teſtament, & que vous l'appuyïez ſur ces paroles de Jeſus Chriſt, *cecy eſt mon corps*, comme Monſieur vôtre Evéque vouloit nous le perſuader, le Seigneur le détruit luy même, los qu'il dit, *faites cecy en memoire de moy.* Ce qui marque que l'Euchariſtie n'eſt qu'une commemoration de ſon Sacrifice. On ne voit point dans l'Ecriture, où, ni quand ce Sacrifice a été inſtitué. Vous dites que Jeſus Chriſt l'inſtitüa avec l'Euchariſtie.

Mais nous ne voyons point que les Apôtres à qui il le diſtribüa, l'ayent adoré. Ils étoient couchez lors qu'ils le receurent ſelon la coutume des

Orientaux

Orientaux de se mettre à table; où étoit donc l'Oblation ou la representation de la Victime?

L'on ne peut pas dire qu'il s'offrit luy même, son corps n'ayant pas encore été rompu, ni son sang répandu. Après cela faut-il s'étonner si plusieurs Peres soutinrent dans le Concile de Trente, qu'il n'y avoit qu'un seul & unique Sacrifice de Jesus Christ sur la Croix, qui est d'un prix infini & suffisant pour expier les pechez de mille mondes, s'il y en avoit autant. Et Saint Paul dit en termes exprès, *Que sans effusion de sang, il ne se fait point de remission.* Et il détruit entierement le Sacrifice de la Messe, depuis le 7. chapitre de son Epitre aux Hebreux, jusqu'au 10. que je vous prie de lire avec la derniere attention, & vous y voirez, que la Messe n'est autre chose qu'un pieux artifice inventé pour éblouïr les yeux de vos Peuples ignorans, par un amas pompeux de ceremonies, & pour attirer leurs offrandes & leurs argent, en leurs faisant accroire que

ce

ce prétendu Sacrifice est d'une grande utilité pour les guerir de leurs maladies, pour leurs faire gagner leurs procez, pour les consoler dans leurs afflictions, pour rendre la santé à leurs bestiaux; & enfin pour retirer les ames de leurs parens, & de leurs amis deffunts, du feu du Purgatoire.

Jugez, Messieurs, quels étoient mes souffrances, & combien étoient grands les remors de ma conscience, lors que convaincu de l'absence réelle de Jesus Christ dans l'Eucharistie, & de la fausseté des autres Sacremens; j'étois cependant obligé de m'aprocher presque tous les jours des Autels, d'administer ses Sacremens, & de Prêcher avec fermeté, les erreurs les plus grossieres de vôtre Religion. J'entendois au dedans de mon cœur une voye interieure, qui me reprochoit que je retenois la verité en injustice, que j'alterois sa Divine Parole, & que je contredisois à son Evangile. Cependant j'étois dans la même insensibilité où vous êtes, à tous ses reproches. L'amour de ma

famille,

famille, l'union étroite que j'avois avec mes amis, la vie douce que je ménois dans le plus agréable de tous les Païs, me rendoient sourds à cette Divine Parole, & je me contentois d'une separation Négative, dans laquelle il est impossible de faire son salut.

Mais, Messieurs, voyons jusqu'où vous poussez vôtre aveuglement, & quelle est la simplicité de vos Peuples touchant le culte abominable que vous rendez à l'Eternel ? Vôtre Eglise s'est enfin, lassée de servir Dien en esprit & en verité, comme il nous l'avoit ordonné; elle s'est dégoutée d'un culte si pur & si degagé de la matiere : Il luy faut quelque chose de sensible, & à l'imitation des Israëlites, elle veut des Dieux visibles qui aillent devant elles. Elle adore du pain dans le Sacrement de l'Eucharistie, elle se fait des Images taillées, elle se met à genoux devant elles, elle les invoque, les prie, leurs donne de l'encens, leurs dresse des Autels, leurs consacre des jours de Fêtes

tes, porte leur chasses avec pompe en Procession, contre ce grand & premier Commandement de la Loy de Dieu, expliqué en tant d'endroits de l'Ecriture, *Tu n'auras point d'autres Dieux devant ma face, tu adoreras le Seigneur ton Dieu, & tu le serviras luy seul.* Il est inutile de dire que vous raportez à Dieu le culte que vous rendez aux Images. Croyez vous, Messieurs, que Dieu se paye de ces prétendües directions d'intention, quand on entreprend de violer sa Loy. Il n'y a point de direction d'intention, qui puisse excuser un si grand crime. Les Idolatres vous diront qu'ils raportoient leur culte à la Divinité qui étoit representée par l'Idole qu'ils adoroient; & il est certain que si vous faites attention sur ce que l'Ecriture nous dit touchant les Israëlites qui adoroient le Veau d'Or, vous serez persüadé qu'ils ne regardoient ce Veau d'Or, que comme un Symbole de la presence de l'Eternel, & que leur adoration se raportoit à ce

Dieu qui les avoit tiré d'Egypte, lequel ils avoient dessein d'adorer sous sa figure de ce Veau d'Or : cependant cette direction d'intention n'empêcha pas que ce culte ne fut regardé comme une idolatrie abominable. Il en est de même de toutes ces genuflexions, de tous ces prosternemens, & de toutes les autres marques d'adoration exterieure que vos corps rendent aux Images, aux Chasses, aux Croix, aux Reliques, (selon les Decrets de vos Conciles de Nicée & de Trente, qui veullent qu'elles soien honorées, venerez & adorées selo l'honneur & le culte que l'on croi devoir être rendu à ceux qu'elle representent) & qui sont scandaleuses Idolatres & contraires à la gloire d Seigneur, qui doit & qui veut êtr adoré directement en esprit & en ve rité, & dans le Ciel où est le Trôn de sa Majesté glorieuse. Aussi bie l'invocation des Saints, & le servi Religieux que vous rendez quelqu

so

fois à des malheureux qui sont morts dans le peché, comme le remarque fort bien Monsieur de Launoy Docteur de Sorbonne, dans son Livre, *Launoii Opera*, dans lequel il déniche plusieurs de ces Saints imaginaires, du Paradis, qui étoient des infames & des scelerats. D'ailleurs, n'est-ce pas faire tort à Dieu, que d'avoir recours aux creatures, puis qu'il veut que nous adressions toutes nos Prieres à luy seul, & que nous mettions toute nôtre confiance en Jesus Christ, qui invite tous ceux qui sont travaillez & chargez, de venir à luy, & non pas à sa Mere, ni à ses Apôtres, ni aux Saints? Il me semble donc qu'on ne risque rien en allant directement à Dieu quand il nous apelle, & qu'il nous tend les bras pour nous sécourir dans nos besoins.

A l'égard de la Doctrine du Purgatoire, qui doit son établissement au Concile de Florence, il est certain qu'elle n'est dans aucun endroit

 de

de l'Ecriture ; elle dit au contraire en cent endroits, *Qu'après cette vie les Fidelles vont droit au Ciel*. Et Jesus Christ ne parle que de sa gauche ou de sa droite. Cependant pour établir vôtre Purgatoire, vous l'allez chercher dans un lieu obscur & sombre, qui est cette prison, dites vous, dont il est parlé au 12. chapitre de Saint Luc verset 59. *d'où l'on ne doit point sortir jusqu'à ce qu'on ait rendu la derniere pitte*. Je ne vois point, Messieurs, que ces Paroles puissent s'entendre du Purgatoire. Et si le Paradis & l'Enfer n'étoient pas mieux prouvez dans les Saintes Ecritures, les profanes auroient lieu de se moquer de nous. Vous vous retranchez encore sur un autre passage des Maccabez, que vous croyez vous être favorable. Mais outre que ce passage ne dit rien du feu du Purgatoire, & qu'il y est seulement parlé d'un Sacrifice à Dieu, pour souhaitter une heureuse resurrection aux Juifs décedez ; c'est qu'il n'est pas reçû

au

au nombre des Livres Canoniques, l'écrivain étant demy Juif & demy Payen : Ainsi cette Doctrine n'a été inventée que pour intimider les ames foibles, pour les tenir dans une certaine captivité, & pour les obliger à vous donner tous leurs biens, comme ils ont été assez sots pour le faire, & dont tant de celebres Abbaïes ont fait leur profit dans les Siécles passez. Cette Doctrine du Purgatoire est d'ailleurs injurieuse à la misericorde de Dieu ; car si le Christ a fait la purgation de nos pechez par le Sacrifice qu'il a offert à Dieu pour nous, il s'ensuit, ou que son Sacrifice n'a pas été suffisant pour expier nos pechez, ou que Dieu nous fait souffrir pour des pechez que le sang de Jesus-Christ a expié ; ce qui ne se peut dire sans un blaspheme & une impieté horrible.

Pour ce qui regarde la Confession Auriculaire dont Monsieur vôtre Evêque relevoit tant l'utilité & le merite, elle n'est qu'une invention

purement humaine, abſolument contraire à la penſée de Saint Jacques, dont il aportoit ce paſſage, *Confeſſez vous l'un à l'autre vos pechez.* Il eſt certain que s'il luy plaiſoit d'examiner ce paſſage ſans prevention, il verroit que cét Apôtre parloit d'une Confeſſion libre, mutuelle, & reciproque des Chrêtiens qui s'étoient offenſez les uns les autres, & nullement d'une Confeſſion Sacramentale, où le Confeſſeur s'érige comme en Juge pour pardonner les pechez avec une pleine authorité, quoy qu'il n'y ait que Dieu ſeul, ſelon Saint Marc chapitre 11. verſet 5. qui dit expreſſément, *Qui eſt-ce qui peut pardonner les pechez, ſinon un ſeul Dieu? C'eſt moy*, dit-il par ſon Prophete Iſaïe, *qui efface les pechez pour l'amour de moy, & qui ne me ſouviendray point de tes tranſgreſſions.* Enfin, vous n'avez qu'à voir ce que Jeſus Chriſt & ſes Apôtres ont pratiquez, pour être convaincus qu'ils n'ont pas eu la penſée d'établir cette

ſort

sorte de Confession. Vous n'avez qu'à lire les Confessions de David, de Jeremie, de Nehemie, de Daniel, & même de Saint Augustin, lesquels se sont adressez directement à Dieu. Et en effet, ne voyons nous pas, que lors que Jesus Christ prêche la Doctrine du salut, il n'ordonne pas de faire une Confession Auriculaire, pour en obtenir le pardon, mais il dit en general, *Repentez vous & croyez à l'Evangile.* Et lors que Saint Paul exhorte les Corinthiens à se disposer saintement à la Communion, il ne leur ordonne pas non plus d'aller Confesser leurs pechez les uns aprés les autres à l'oreille d'un Prêtre, il veut seulement qu'ils examinent eux mêmes leurs pechez, & pour en demander pardon à Dieu, *Que chacun*, dit-il, dans sa premiere aux Corinthiens chapitre 11. verset 27. *s'éprouve soy même, & qu'ainsi* il mange de ce pain & boive de cette coupe. Il faut donc que vous conveniez que

la repentance eſt un devoir auquel Dieu oblige tous les Fideles depuis la chute de nos premiers parents. Les Prophetes & les Apôtres ont prêché cette Doctrine, & tous les Livres Sacrez en font mention, & que ce n'eſt point un Sacrement de la Nouvelle Alliance, ni un ſigne viſible inſtitué de Jeſus Chriſt, pour repreſenter une grace inviſible, mais ſeulement une invention purement humaine, auſſi bien que vos prétenduës ſatisfactions que vous impoſez à vos Penitens, comme des conditions eſſentielles au ſalut, & comme des moyens pour apaiſer la juſtice divine; ce qui déroge à la perfection du Sacrifice de Jeſus Chriſt, & qui détourne l'eſprit d'une ſincere & veritable converſion. Car il eſt certain que les bonnes œuvres ne peuvent rien meriter devant Dieu, comme il nous en aſſeure luy même par la bouche de ſon Apôtre aux Epheſiens chapitre 2. verſet 8. *Car vous êtes ſauvez par Grace par la Foy, & non*

point

point par les œuvres; afin que personne ne se glorifie. Ainsi nous sommes reconciliés avec Dieu par les merites infinies de Jesus Christ, regenerez par son sang, justifiez par nôtre Foy operante en charité, en produisant en nous la pieté, le zele, la penitence, & toutes les vertues Chrêtiennes. Et en effet, sans la grace, nôtre Nature est si foible & si corrompüe, quelle ne peut d'elle même se porter au bien; mais fortifiée de cette grace, elle peut tout executer ce qui est necessaire à nôtre salut. La Justice de Jesus Christ couvrant tous les deffauts inseparables de nos meilleures actions. Il est vray, Messieurs, que cette Confession secrette vous est fort avantageuse, & combien d'agréables entretiens avons nous eu ensemble touchant ces pechez mignons de certaines personnes que vous connoissez assez simples pour vous declarer jusqu'à leurs plus secrettes pensées, & leurs secrettes allarmes, les faisant expliquer jusqu'aux moindres circon-

conſtances, dont vous nous faiſiez un recit ſi fidele. De là naiſſent des monſtres d'impureté, puis que ce ſont les voyes les plus faciles pour attenter à la pudicité des femmes & des filles les plus vertueuſes. Par elle une imagination eſt ſoüillée, en entendant les deſordres dans leſquels une femme criminelle eſt tombée, & jusqu'à la moindre circonſtance d'une intrigue, qué l'on prend ſoin de luy faire expliquer, comme étant de l'eſſence de ſa Confeſſion, par mille petites interrogations fines, qu'une Dame un peu galante ne ſouffriroit pas dans un tête à téte le plus familier. Vous ſavez, Meſſieurs, combien eſt grande la foibleſſe du cœur de l'homme, & quels pernicieux effets au ſalut peut produire une hiſtoire de galanterie, qu'une jeune perſonne expoſe aux oreilles de ſon Confeſſeur. Je paſſe ſous ſilence un infinité de circonſtances que je pourrois vous raporter icy touchant la Confeſſion Auriculaire, que vous

ſave-

ſavez auſſi bien que moy, de peur de ſcandaliſer mes Freres.

Voila, Meſſieurs, une partie des raiſons qui m'ont fait connoître les erreurs de l'Egliſe Romaine, & qui m'ont obligez à me ſeparer de vous. Car je ne finirois point ſi j'entreprenois de vous les expoſer toutes. Je ne vous diray donc rien touchant le ſervice en langue inconnüe, que nous avons ſi ſouvent blâmé, & ſi contraire à l'eſprit de Saint Paul, qui dit, *Que d'agir de la ſorte, c'eſt ſe rendre barbare l'un à l'autre*; auſſi bien que la diſtinction des viandes, contre ces paroles du même Apôtre dans la premiere aux Corinthiens chapitre 8. verſet 9. & 10. & chapitre 10. 25. *Que la viande ne nous rend pas plus agréables à Dieu; que nous pouvons manger de tout ce qui ſe vend à la boucherie, ſans nous enquerir pour la conſcience.* Que diray-je, Meſſieurs, des Indulgences, des Jeunes Anniverſaires, du Carême, des Vœux des Moines, des cas reſer-

vez

vez, des dispenses de Mariage, des Fêtes des Saints, des Octaves, des Luminaires, des Crêmes, de l'Eau Benite, du Rosaire, du Scapulaire, des chemises Benites; & enfin d'un iufinité d'autres Ceremonies de vôtre Eglise, inconnuës dans les Premiers Siécles, & dont les plus habiles gens de vôtre Religion se moquent & gemissent.

En faut-il davantage, Messieurs, mes très-chers Freres, pour vous faire voir, que c'est dans l'Eglise Protestante où la pureté de l'Evangile est enseignée, & par consequent vous étes indispensablement obligez en conscience, d'imiter nôtre Sainte Reformation, bien loin de me regarder comme un Heretique; car c'est le nom que me donne Monsieur vôtre Evêque, avec sa charité ordinaire. Je ne puis m'empêcher de vous avoüer, qu'une des marques des plus certaines de la fausseté de vôtre Religion, & ce qui ma entierement determiné à tout abandonner

ne

ner, c'eſt de voir les excez & les tourmens innoüis que l'on fait ſouffrir à nos Freres dans vôtre Dioceſe. On ne s'eſt pas contenté de s'emparer de leurs biens, de les exiler dans des Iſles où ils periſſent de faim, & ſouffrent des maux infinis, d'en envoyer quelqu'uns aux Galleres, d'empriſonner les autres, d'enlever les enfans d'entre les mains de leurs meres, pour les mettre aux nouvelles Catholiques, de ſéparer les femmes d'avec leurs mary. Enfin, ce Saint Prelat, qui ne les conjuroit que par les entrailles de la miſericorde, ne parle plus que de priſons & de Couvents; qui, dans le commencement ne les traitoit que de nos Freres bien aimez, ne les appelle plus que des Herétiques, & les force avec une violence innoüie à prendre ſans foy, ce qu'ils appellent le corps de Jeſus Chriſt; & s'ils refuſent de le faire avant que de mourir, les menace de faire trêner leurs corps ſur la claye, & de les faire déchi-

 rer

rer & manger par les chiens. N'est ce pas là violer toutes les Loix Divines, & humaines ? J'en appelle à vos propres consciences. Et une telle fureur, n'est-t-elle pas capable de vous faire rentrer en vous même, & de vous unir tous, pour representer hautément au Roy, l'état déplorable dans lequel Messieurs les Prelats de France l'ont jetté, en luy faisant croire que son salut étoit attaché aux Persecutions qu'il fait souffrir à tant de milliers de personnes, qui vivent dans la pureté du Christianisme, & qui sont autant de Martyrs de la verité ? Ainsi, Messieurs, quelques avantageuses que soient les promesses de Monsieur vôtre Evêque, si je retourne dans le sein de son Eglise, & quelques foudroyantes que soient ses menaces si j'embrasse la Religion Protestante, elles ne seront jamais capables de me resoudre à retourner dans cette impure Babylone, d'où l'Eternel m'a fait la grace de

me

me retirer. Il y va de mon salut & de ma damnation éternelle; & je tremble en voyant les dangers dont j'ay couru risque étant parmy vous. Ainsi j'aimerois beaucoup mieux souffrir la faim, la soif, la nudité, l'exil, & la mort même la plus infame, que de retourner dans l'erreur d'où je suis heureusement sorty.

Je vous conjure donc, Messieurs, Mes très-chers Freres, par l'étroite union qui étoit entre nous, de faire vos efforts pour ne pas participer à l'Idolatrie & aux erreurs qui sont dans vôtre Religion. Je ne prétend pas pour cela vous engager d'abandonner vos Benefices & vos biens, pour venir en ce Païs icy. Je sçay que ce seroit trop exiger de vous. Cependant si vous attendez que la mort vous dépoüille malgré vous de tous ces biens de l'Eglise que vous vous étes appropriez, & de toutes ces dignitez qui satisfont si amplement vôtre avarice & vôtre

ambition, vous aurez un terrible compte à rendre à ce grand Dieu, puis que l'Apôtre nous asseure, que c'est une chose épouventable que de tomber entre ses mains. Faites donc, je vous prie, Messieurs, quelque retour sur vous mêmes, par le soin que vous devez prendre de vôtre salut. Et si les preuves que je n'ay touché dans ma Lettre, qu'en passant, ne sont pas capables de vous convaincre suffisament, je m'offre à vous en donner encore de plus fortes; Car je say, & je connois plusieurs personnes d'un merite distingué parmy vous, qui sont plus que demie convaincus; mais l'apprehension de quitter leurs Païs & leur établissement, & de s'exposer aux dernieres miseres, les retient malheureusement, & les empêche de pousser leurs connoissances aussi loin qu'ils pourroient le faire. J'ay ressenty moy même cette apprehension avant que de me determiner à partir, & aprés l'avoir surmonté ave[c]

le ſecours de la grace, il n'y a eu plus rien capable de me retenir, & de m'empêcher de confeſſer hautément la verité que je connoiſſois. Auſſi l'Eternel m'a-t-il comblé de douceurs & de conſolations, dans une violente maladie que j'ay eu en arrivant en ce Païs icy ; & j'eſpere que le même Seigneur qui ma ordonné de quitter toutes choſes pour le ſervir, me fortifira toûjours par la vertu de ſon bras tout puiſſant, & qu'ayant répendu ſur moy ſes plus vives lumieres, il me donnera le don de la perſeverance, & il produira en vous les mêmes effets. C'eſt la grace que je luy demande de toute l'étendüe de mon cœur, & à vous celle de me croire toûjours avec eſtime,

MESSIEURS,

A Londres ce 1. Septembre. 1700.

Vôtre très-humble, & très-obeïſſant Serviteur,

DE LA VALLETTE.



CATALOGUE
DES

Livres de Devotion qui se trouvent chez D. DU CHEMIN *Marchand Libraire dans le* Strand, *vis-à-vis* Somerset-House, *au Sacrifice d'Abraham.*

BIBLE de des Marets Folio 2. Volumes.
Bible Folio d'Amsterdam 1700. avec les Pseaumes de Conrrat.
Bible Folio de Geneve. 1693.
Folio par Diodati, Geneve 1644.
Bibles 4. de Londres grosse Lettres
Bible d'Hollande grandes & petites.
N. Testamens & Pseaumes de toute grandeurs & grosseurs de Lettres.
Pseaumes de toutes grandeurs & grosseurs de Lettres.

Ouvr

Ouvres de le Faucheur.

TRaité de la Ste. Cene Folio.
Sermon ſur les Actes 8o. 4. vol.
Sermons aux Epheſiens Octavo.
Sermons aux Theſaloniciens 8o.
Sermons ſur les Pſeaumes 8o.
Prieres Chrêtiennes in 12.
Exhortation à la Repentance in 12.

Ouvres d'Aubertin.

DE l'Euchariſtie in Folio.
De la Tranſubſtantiation in 4.
Quelques Sermons in douze.

Ouvres de Meſtrezat.

TRaité de l'Egliſe in Quarto.
De la Communion à Jeſus Chriſt Octavo.
Traité de l'Ecriture Octavo.
Sermons aux Hebreux 5. vol. 8.
Sermons ſur S. Jean 2. vol.
20 Sermons ſur divers Textes
Diſcours comment Jeſus Chriſt nous eſt donné en l'Euchariſtie.
Tableau du Sacrement in 12.

Ouvres de Drelincourt.

TRaité des Juſtes Cauſes Quarto.
De l'honneur à la Sainte Vierge 2 volumes Octavo.

Du faux Visage de l'Antiquité 8.
Des Nullitez Prétendües 8.
Les 4 Dialogues contre les Mission. 8
Réponse au Prince Ernest & 3 Let. 8.
Défense pour Calvin 8.
Le Combat Romain 8.
Le Jubilé des Eglises Reformées 8.
Le Saint Ministere Sermons 8.
Trois Volumes Sermons Octavo.
Abregé des Controverses in 12.
Consolations Contre la Mort 8.
Triomphe de l'Eglise sur la Croix 2 volumes Octavo.
Le Faux Pasteur Convaincu 8.
Catechisme ou Instruction Fam. 8.
Visite Charitables 5. vol. Octavo.
Preparation à la Ste. Cene in 12.

Ouvres de Daillé

Replique à Adam & Cottiby 4.
De l'Employ des Peres 8.
De la Croyance des Peres sur les Ima.
Examen du Livre de la Milletiere 8
Apologie des Eglises Reformées 8.
Lettre de Monsieur de Monelat 8.
La Foy Fondée sur l'Ecriture 8.
Sermons à Thimothée 4. vol. 8.
Sermons aux Phillippiens 2. vol. 8.

Sermons

Sermons aux Collosiens 3. vol. 8.
Sermons, Melange 2. vol. 8.
Sermons aux Corinthiens 2. vol.
Sur l'Epitre à Tite 8.
Sur les Hebreux 8.
Sur la Naissance, Mort & Resur. 8.
Quinze Sermons du Voyage de Saum.
Sermons sur Saint Jean 8.
Sermons sur divers Textes 8.
Sermons sur certains jours de l'ann. 8.
Deux Sermons Octavo & sa Vie.

Ouvres de la Placette.

ESSais de Morale quatre volum.
Abregé de la Morale in douze.
Traité de la Conscience 2. vol.
Traité de l'Orgueil in douze.
De la Foy Divine, in douze.
Traité de l'Aumône 12.
Communion Devote 2 vol.
De la Mort des Justes.
Des Restitutions in douze.

Ouvres de du Bosc.

SErmons sur divers Textes 2. vol. 8.
Sermons aux Ephesi. 3. vol. 8.
Considerat. sur les Declarat. du Roy.
La Vie de Monsieur du Bosc. 8.

Ouvres

Ouvres de du Moulin.

OEuvres de du Moulin 10. vol. 8.
Du Moulin le Fils, Decade 10
Sermons Octavo.
Traité de la Paix de l'Ame 8.
Semaine de Meditations in douze.
De la Paix de l'Eglise Octavo.
Combat Chrétien in douze.
Prieres de du Moulin in 24.

Ouvres d'Abadie.

VErité de la Religion 3. vol.
L'Art de se Conn. soy-même
Defense de la Nation Britaniq. in 12
De la Presence Réelle in 12.
Le Caractere du Chrêtien 3 Sermons
Penegerique de la Reine.
Sermon de la Mort des Justes 8.
Sermon sur la Charité 8.
Trois Sermons sur divers Textes 8.
Histoire de la Derniere Conspiration
Gaches, 16 Sermons.
Preparations à la Sainte Cene.
Ouvres de Claudes 17. Volumes.

Ouvres de Morus.

SErmon sur le Catechisme 2 vol. 8
Sermons choisis Octavo.
Dix-huit Sermons octavo Geneve.

Fragmen

Fragmens de Morus.
Sept Sermons Octavo.
Poëme sur la Naissance de J. Christ.
Harangues prononcées à Geneve.
Ses dernières Heures Octavo.

Ouvres de Bâsnage.

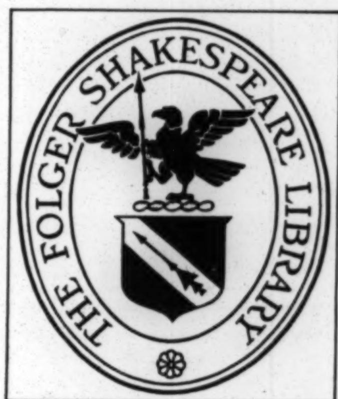
HIstoire de l'Eglise Folio 2. vol.
Traité de la Consc. 2. vol. in 12.
De la Communion Sainte in 12.
La Pratique de Pieté octavo & in 12.
Des Vertus Chrétiennes 8. & in 12.
Histoire de la Sainte Ecriture in 12.
Du Vernoy Semaine Sainte 8. Gen.
Journée Sainte in 12.
Dialogue d'un Bergé & d'un Prêtre 8.
Discipline des Eglis. Ref. par d'Huiss.
Bonnes & Saintes Pensées in 12.
Traité du Don de la Priere 8.
Prieres d'Haberman in 24.
Tresor de Prieres in 24.
Priere Tirée de l'Ecriture in 12.
Chansons Spirituelles in 12.
Geograp. de Merveilleux 2. vol. 8.
Reflexions sur la Mort par le Dr. Sher.
Du Bourdieu Retranch. de la Coupe.
Catechisme de *Montpellier*.
Dargenteuil, *Motifs* de sa Conversi.

Sermons

Sermons ſur la Paix, par le méme,
Sainte Aldegonde, Tableau des diſe-
rens de la Religion 2. vol. 8.
Le Catholicon d'Eſpagne in 12.
Renoult, le Vray Tableau du Papiſme.
Baignou, Sermon ſur la derniere Conſ.
Les Quatrains de Pybrac 8.
Lettre d'un Confeſſeur à un *M*iniſtr
de Londres.
Tragedie du Sacrifice d'Abraham.
Pere Veron, *M*eſſe trouvée en l'Ecrit.
Nouvelle Epitre de Boileau 8.
Avis Important pour la vie Chrét.
Les Proverbes de Salomon in 12.
Decrets d'Innocent 11. contre les Jeſ.
A, B, C. Gros & Petits.
La Chaine d'Or in 12.
*M*otifs de Durette in 12.
Lettre de *M*r. Philippe à ſa *M*ere.
Sermons ſur le Jubilé par Renoult.
Réponſe de *M*onſieur de la Valett
à l'Evéque de Blois.

On trouve auſſi dans la Boutiqu
dudit Sieur, pluſieurs Livres de tou
tes ſortes de Siences.

FIN.


THE FOLGER SHAKESPEARE LIBRARY